

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00135 Numéro SIREN : 502 524 069 Nom ou dénomination : A3B

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt 4805

Certifié Conforme
à l'original

SAS A3B

18 rue Claude Bloch

14000 CAEN

Siret : 50252406900031

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr

S.A.S. au capital de 2 000 000 Euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804

■ Sommaire

ETATS DE SYNTHESE	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat(suite)	9
ANNEXE	11
Règles et méthodes comptables	13
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	23



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	364 318	20 401	343 917	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 057 315		8 057 315	7 877 225
Créances rattachées aux participations	160 000		160 000	320 000
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	55 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 636 648	20 401	8 616 248	8 252 240
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 200		7 200	7 200
Autres créances	661 938		661 938	13 350
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	208 613		208 613	277 375
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	877 751		877 751	297 925
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 514 399	20 401	9 493 998	8 550 165
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	707 688	522 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	343 646	19 899
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	52 260	52 260
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	757 237	440 356
Report à nouveau	2 983 598	2 983 598
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	933 034	316 881
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 777 463	4 335 594
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	114 754	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	114 754	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 400 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 580 400	3 265 841
Emprunts et dettes financières diverses (3)	512 094	944 121
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	1 210
Dettes fiscales et sociales	23 914	3 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 809	
Autres dettes	2 275	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 601 781	4 214 570
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 493 998	8 550 165
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 289 361	2 080 400
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 312 420	2 134 170
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 000		12 000	12 000
Chiffre d'affaires net	12 000		12 000	12 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			26 060	
Autres produits				1
Total produits d'exploitation (I)			38 060	12 001
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			13 597	6 282
Impôts, taxes et versements assimilés			381	545
Salaires et traitements			6 000	6 000
Charges sociales			2 714	2 695
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 401	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			38 606	
Autres charges			1 046	8
Total charges d'exploitation (II)			82 744	15 531
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-44 684	-3 530
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			974 691	414 481
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			974 691	414 481
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			68 106	94 069
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			68 106	94 069
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			906 585	320 411
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			861 901	316 881

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	181 020	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	181 020	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	82 701	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	82 701	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	98 319	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	27 186	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 193 771	426 481
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	260 737	109 600
BENEFICE OU PERTE	933 034	316 881
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A3B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 493 998 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 933 034 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres éléments significatifs

Par traité de fusion en date du 25/05/2018 avec effet rétroactif au 01/01/2018, la société BRC (absorbée) a fusionné avec la société A3B (absorbante).

L'apport des 75 000 parts de BRC s'est traduit par la création de 5525 actions de A3B soit :

- une augmentation de capital de 185 088 € et un apport de prime de fusion de 323 746 € dans la société A3B,

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		364 318		364 318
Immobilisations incorporelles		364 318		364 318
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 197 225	102 790	82 701	8 217 315
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	55 000			55 000
Immobilisations financières	8 252 240	102 790	82 701	8 272 330
ACTIF IMMOBILISE	8 252 240	467 108	82 701	8 636 648

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Le coût d'acquisition des titres en Usufruit a été déterminé par rapport au barème en vigueur et la durée d'amortissement a été calculée par rapport à la durée de l'Usufruit temporaire.

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI M.M.R. 14000 CAEN	10 000	-56 869	100,00	33 465
SCI IC1 14000 CAEN	10 000	36 481	100,00	62 541
SCI LAURIC II 14000 CAEN	10 000	-57 885	100,00	-5 140
SCI LAURIC III 14000 CAEN	30 000	9 679	100,00	9 679
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS CADRES BLANCS G&B 61000 ALENÇON	149 000	3 328 001	50,00	524 379
SCI IC PLUS 76640 ROCQUEFORT	300 000	72 702	50,00	72 702
SAS CADRES BLANCS AFFICHEURS 61000 ALENCON	1 084 900	6 256 760	50,00	633 715

Par traité de fusion en date du 25/05/2018 avec effet rétroactif au 01/01/2018, la société BRC (absorbée) a fusionné avec la société A3B (absorbante).

L'apport des 75 000 parts de BRC s'est traduit par la création de 5525 actions de A3B soit :

- une augmentation de capital de 185 088 € et un apport de prime de fusion de 323 746 € dans la société A3B,

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		20 401		20 401
Immobilisations incorporelles		20 401		20 401
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE		20 401		20 401

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	160 000		160 000
Prêts			
Autres	55 000		55 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 200	7 200	
Autres	661 938	661 938	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	884 138	669 138	215 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 600	33,50
Titres émis pendant l'exercice	5 525	33,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 125	33,50

■ Notes sur le bilan

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	102 208	38 606	26 060		114 754
Total	102 208	38 606	26 060		114 754
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles		38 606	26 060		

Les 102 208 € présent à l'origine ont été récupérés suite à l'opération de Fusion avec BRC.

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	1 400 000		1 400 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 580 400	691 039	889 361	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	21 837	21 837		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	3 290		
Dettes fiscales et sociales	23 914	23 914		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 809	79 809		
Autres dettes (**)	492 532	492 532		
Produits constatés d'avance				
Total	3 601 781	1 312 420	2 289 361	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 685 441			
(**) Dont envers les associés	490 257			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 446 252 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	21 837
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260
Dettes fiscales et sociales	422
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	23 518

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	974 691	414 481
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	974 691	414 481
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	68 106	94 069
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	68 106	94 069
Résultat financier	906 585	320 411

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	181 020	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	181 020	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	82 701	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	82 701	
Résultat exceptionnel	98 319	

Les charges et les produits exceptionnels sont liés :

- à la cession des titres pour 82 700 € de charges et 120 000 € de produits

■ Notes sur le compte de résultat

- au solde du compte-courant MARNAPAS pour 61 020 € de produits.

■ **Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>caution solidaire sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs (Apic)</i>	552 070
<i>caution solidaire de 250 000 € augmenté des intérêts sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	265 170
<i>caution solidaire de 300 000 € sur prêt BPO souscrit par Cadres Bblancs Afficheurs</i>	300 000
<i>caution solidaire de 400 000 € sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	400 000
<i>caution solidaire pour Panel Street souscrit chez Cadres Blancs Afficheurs</i>	210 000
Avals et cautions	1 727 240
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 727 240
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

A3B

Société par Actions Simplifiée au capital de 707 688 €
Siège social : 18 rue Claude Bloch – Le Trifide – 14000 CAEN
RCS CAEN B 502 524 069

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2019

*L'an deux mil dix neuf
Le vingt quatre mai
A onze heures quarante cinq*

Les associés d'**A3B**, société par actions simplifiée au capital de 707 688 € divisé en 21 125 actions, se sont réunis en Assemblée Générale au 2 Rue Edouard Belin à Alençon, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 21 125 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Laurent BATTEUR préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Société.

La société «IN EXTENSO SECAG», Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée est

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation des conventions réglementées
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2018 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice social
- Mandat des commissaires aux comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2018**,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président, puis du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 décembre 2018**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice s'élève à **933 034 €**, décide de l'affecter comme suit :

■ A la « Réserve Légale »	46 652 €
■ Le solde au compte « Autres Réserves »	886 382 €

Conformément à la loi, nous vous précisons qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, prend acte qu'il n'est pas intervenu de nouvelle convention au cours de l'exercice et approuve la poursuite des conventions antérieurement autorisées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte que les mandats du commissaire aux comptes titulaire, à savoir IN EXTENSO SECAG, et le mandat du commissaire aux comptes suppléant, à savoir Monsieur Franck LAMOTTE, arrivent à expiration au titre du présent exercice décide de différer la décision du renouvellement des Commissaire aux comptes, et ce avant la fin de l'exercice social en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Laurent BATTEUR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Batteur', written over a horizontal line.

SAS A3B
Société par actions simplifiée
10 rue Alexander Fleming
14 200 – HEROUVILLE SAINT CLAIR

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2018

In Extenso
Orne

30 Rue d'Alençon
CONDE SUR SARTHE
BP 321
61009 ALENCON CEDEX

SAS A3B

Société par actions simplifiée

10 rue Alexander Fleming

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A3B relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

~

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, dans son paragraphe « Titres de participation » expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition et la comptabilisation de ces actifs.
- Les principales incidences de la fusion par voie d'absorption de la société BRC dans les comptes de votre société sont présentés dans la note « Evénements principaux de l'exercice » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier la correcte intégration des actifs et des passifs de la société BRC conformément au traité de fusion.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés que la note « Détail des filiales et participations » de l'annexe fournit une information appropriée sur les titres de participation. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et données retenues par votre société pour l'évaluation de ces actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

DONVILLE LES BAINS, le 23 mai 2019
Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO SECAG

Frank LAMOTTE



ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	364 318	20 401	343 917	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 057 315		8 057 315	7 877 225
Créances rattachées aux participations	160 000		160 000	320 000
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	55 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 636 648	20 401	8 616 248	8 252 240
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 200		7 200	7 200
Autres créances	661 938		661 938	13 350
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	208 613		208 613	277 375
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	877 751		877 751	297 925
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	707 688	522 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	343 646	19 899
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	52 260	52 260
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	757 237	440 356
Report à nouveau	2 983 598	2 983 598
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	933 034	316 881
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 777 463	4 335 594
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	114 754	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	114 754	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 400 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 580 400	3 265 841
Emprunts et dettes financières diverses (3)	512 094	944 121
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	1 210
Dettes fiscales et sociales	23 914	3 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 809	
Autres dettes	2 275	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 601 781	4 214 570
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL		8 550 364
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 289 361	2 080 400
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 312 420	2 134 170
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 000		12 000	12 000
Chiffre d'affaires net	12 000		12 000	12 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			26 060	
Autres produits				1
Total produits d'exploitation (I)			38 060	12 001
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			13 597	6 282
Impôts, taxes et versements assimilés			381	545
Salaires et traitements			6 000	6 000
Charges sociales			2 714	2 695
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 401	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			38 606	
Autres charges			1 046	8
Total charges d'exploitation (II)			72 391	15 530
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
De participation (3)			974 691	414 481
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			68 106	94 069
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (III)			68 106	94 069

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Compte de résultat(suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	181 020	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	181 020	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	82 701	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	82 701	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	27 186	
Total des produits (I+II+VII)	1 193 771	425 361
Total des charges (III+IV+V+VIII+IX+X)	260 737	109 600
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A3B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 493 998 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 933 034 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres éléments significatifs

Par traité de fusion en date du 25/05/2018 avec effet rétroactif au 01/01/2018, la société BRC (absorbée) a fusionné avec la société A3B (absorbante).

L'apport des 75 000 parts de BRC s'est traduit par la création de 5525 actions de A3B soit :

- une augmentation de capital de 185 088 € et un apport de prime de fusion de 323 746 € dans la société A3B,

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		364 318		364 318
Immobilisations incorporelles		364 318		364 318
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 197 225	102 790	82 701	8 217 315
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	55 000			55 000
Immobilisations financières	8 252 240	102 790	82 701	8 272 330

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Le coût d'acquisition des titres en Usufruit a été déterminé par rapport au barème en vigueur et la durée d'amortissement a été calculée par rapport à la durée de l'Usufruit temporaire.

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI M.M.R. 14000 CAEN	10 000	-56 869	100,00	33 465
SCI IC1 14000 CAEN	10 000	36 481	100,00	62 541
SCI LAURIC II 14000 CAEN	10 000	-57 885	100,00	-5 140
SCI LAURIC III 14000 CAEN	30 000	9 679	100,00	9 679
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS CADRES BLANCS G&B 61000 ALENÇON	149 000	3 328 001	50,00	524 379
SCI IC PLUS 76640 ROCQUEFORT	300 000	72 702	50,00	72 702
SAS CADRES BLANCS AFFICHEURS 61000 ALENCON	1 084 900	6 256 760	50,00	633 715

Par traité de fusion en date du 25/05/2018 avec effet rétroactif au 01/01/2018, la société BRC (absorbée) a fusionné avec la société A3B (absorbante).

L'apport des 75 000 parts de BRC s'est traduit par la création de 5525 actions de A3B soit :

- une augmentation de capital de 185 088 € et un apport de prime de fusion de 323 746 € dans la société A3B,

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		20 401		20 401
Immobilisations incorporelles		20 401		20 401
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	160 000		160 000
Prêts			
Autres	55 000		55 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 200	7 200	
Autres	661 938	661 938	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 600	33,50
Titres émis pendant l'exercice	5 525	33,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 125	33,50

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Notes sur le bilan

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	102 208	38 606	26 060		114 754
	102 208				
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		38 606	26 060		
Financières					
Exceptionnelles					

Les 102 208 € présent à l'origine ont été récupérés suite à l'opération de Fusion avec BRC.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	1 400 000		1 400 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 580 400	691 039	889 361	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	21 837	21 837		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	3 290		
Dettes fiscales et sociales	23 914	23 914		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 809	79 809		
Autres dettes (**)	492 532	492 532		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 685 441			
(**) Dont envers les associés	490 257			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 446 252 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	21 837
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260
Dettes fiscales et sociales	422
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	974 691	414 481
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	68 106	94 069
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	181 020	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	82 701	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		

Les charges et les produits exceptionnels sont liés :

- à la cession des titres pour 82 700 € de charges et 120 000 € de produits

Notes sur le compte de résultat

- au solde du compte-courant MARNAPAS pour 61 020 € de produits.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>caution solidaire sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs (Apic)</i>	552 070
<i>caution solidaire de 250 000 € augmenté des intérêts sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	265 170
<i>caution solidaire de 300 000 € sur prêt BPO souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	300 000
<i>caution solidaire de 400 000 € sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	400 000
<i>caution solidaire pour Panel Street souscrit chez Cadres Blancs Afficheurs</i>	210 000
Avals et cautions	1 727 240
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

